

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2023

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET** : Avances sur subventions et participations 2024 à certaines associations ou établissements publics

Rapporteur : Isabelle Drancy

Compte tenu du vote du budget au mois de mars, certaines associations et établissements publics sollicitent le versement d'une avance sur leur subvention ou participation afin de faire face à leurs besoins de trésorerie.

Comme les années précédentes, le conseil municipal est donc invité à décider le principe du versement d'avances étant précisé que les sommes ainsi proposées constituent des maxima et ne sont mandatées qu'en fonction des besoins de trésorerie.

Ainsi en 2023, la situation s'est présentée ainsi qu'il suit :

ASSOCIATION ou ETABLISSEMENT	Subvention 2023 votée (délibération 23 mars 2023)	Avances 2023 votées (délibération 15 décembre 2022)	Avances 2023 effectivement versées			
			Versements		% versé	
			Dates	Montants	s/ avance	.s/ subv
		montant				
ASAS Basket	190 000,00 €	50 000,00 €	23/01/2023	50 000,00 €	100,0%	26,32%
Football club de Sceaux	25 000,00 €	14 000,00 €	23/01/2023	14 000,00 €	100,0%	56,00%
Amicale du personnel	29 818,00 €	10 000,00 €	26/01/2023	10 000,00 €	100,0%	33,54%
Animathèque MJC de Sceaux	449 500,00 €	112 375,00 €	23/01/2023	112 375,00 €	100,0%	25,00%
Centre social et culturel des Blagis	295 100,00 €	118 000,00 €	23/01/2023	118 000,00 €	100,0%	39,99%
Centre communal d'action sociale	367 000,00 €	300 000,00 €	/	- €	0,0%	0,00%

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le versement en début d'année d'avances sur subvention et participation 2024 à certaines associations ou établissements publics et de fixer ces montants dans la limite des subventions et participations accordées au titre de l'année 2023, selon les modalités suivantes :

Association ou organisme bénéficiaire :	Montant subvention accordée au titre de 2023	Montant de l'avance demandée au titre de 2024
A.S.A.S. basket	190 000 €	60 000 €
Amicale du personnel	29 818 €	10 000 €
Animathèque MJC de Sceaux	449 500 €	112 375 €
Centre communal d'action sociale	333 000 €	100 000 €